

Ransomwares : Pourquoi les entreprises préfèrent-elles payer ?



Ransomwares : Pourquoi les entreprises préfèrent-elles payer ?

Le ransomware, lère menace informatique en Europe et « machine à cash » pour les cybercriminels : pourquoi les entreprises préfèrent-elles payer ? par Désirée Rodriguez

Pour Europol (Rapport annuel cybercriminalité 2016), le « *ransomware est devenu la première menace en Europe* » et les faits vont empirer dans les mois et années à venir. Régis Bénard, consultant technique du spécialiste français Vade Secure (leader mondial des solutions de protection des boîtes de messagerie contre ce type de menaces) confirme cette tendance qui n'est pas prête de laisser sa place puisqu'encore aujourd'hui, et malgré une hausse de la sensibilisation, les entreprises préfèrent souvent payer plutôt que de perdre du temps... et de l'argent. C'est tout le dilemme du ransomware.

« Pour maximiser leurs profits, les cybercriminels innovent en permanence »

Les cybercriminels sont organisés comme de vraies entreprises du crime numérique avec un accent très fort mis sur l'innovation pour maximiser leurs résultats.

Actuellement, Cerber est le ransomware le plus actif en France. Connue dans le monde entier, Cerber a notamment initié le concept du *ransomware-as-a-service*. L'idée est simple mais terriblement efficace : pour maximiser leurs profits, les cybercriminels proposent à des volontaires de diffuser le ransomware dans leur propre pays. Depuis 2016, Cerber est également une véritable entreprise du cybercrime avec un marketing quasi professionnel, un service après-vente qui propose d'accueillir les victimes pour les aider à payer leur rançon, etc.

« Locky, endormi ? Le ransomware le plus célèbre en France n'a pas fini de faire parler de lui »

Le ransomware le plus présent en France en 2016, marque une pause. Mais l'accalmie ne va malheureusement pas durer. L'année dernière, Locky avait déjà connu des périodes d'absence quasi totale. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce ralentissement de l'activité de Locky mais la plus évidente est que les cybercriminels travaillent à des évolutions sur leur ransomware. Il va donc revenir prochainement sous une autre forme et donc encore plus fort. Deuxième explication possible : les réseaux de PC ou objets connectés piratés (botnets) pour diffuser en masse les attaques de Locky, ne sont pas disponibles car loués à d'autres cybercriminels ».

« L'humain : la protection la plus efficace contre les attaques de phishing et ransomware »

Les ransomware sont véhiculés par des emails de phishing ou spear phishing (D'après le Gartner 65 % des attaques informatiques étaient initiées par un phishing en 2015 alors qu'une étude récente de PhishMe souligne la montée en puissance du phishing puisque 91% des attaques informatiques commencent aujourd'hui par du phishing). L'email est donc le canal prioritaire utilisé par les cybercriminels pour piéger les entreprises. Le problème est que l'humain est loin d'être infallible : plusieurs études le rappellent régulièrement.

Les failles humaines peuvent ainsi aller jusqu'à mettre en péril une entreprise. Alors que le nombre de victimes continue d'augmenter, il est temps d'accélérer la résistance pour ne plus tomber dans le piège. Et pour mieux se protéger, l'éducation et la formation des utilisateurs sont des axes primordiaux pour que chacun prenne conscience des enjeux et des risques.

Pour les entreprises tout comme pour les pouvoirs publics, il s'agit d'organiser des réunions d'information régulières sur la sécurité, des formations sur le phishing, des recommandations sur le bon usage des réseaux sociaux, sur des conseils de bon sens, ou sur des bonnes pratiques à mettre en place : n'ouvrir les pièces jointes suspectes que si l'expéditeur est confirmé, supprimer le message d'un expéditeur suspect inconnu sans y répondre, etc...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Le ransomware, l'ère menace informatique en Europe et « machine à cash » pour les cybercriminels : pourquoi les entreprises préfèrent-elles payer ? – Globb Security FR*